

COMPTE RENDU
Des délibérations du Conseil Municipal
De La Couture Boussey

Séance du 3 juillet 2019

Date de Convocation : 25 juin 2019

L'an deux mille dix-neuf, le trois du mois de juillet à vingt heures trente minutes, en application des articles L.2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de cette commune sous la présidence de M. Sylvain BOREGGIO, Maire.

Étaient présents :

Monsieur Sylvain BOREGGIO, Maire ; Mesdames Patricia BAZIN et Laurence NICOLAS et Messieurs Francis DAVOUST et Daniel L'HOSTIS Maire-Adjoints ; Mesdames Isabelle BACON, Marie-Claire CHANU, Marie-Christine MICHEL, Jocelyne PASQUIER et Corinne WILHELMY et Messieurs Michel LAMI et Jean-Marie LUCIANI conseillers municipaux.

Étaient absents : Mme Sandrine BOITEL

Étaient absents excusés : Mesdames Nadine HANNE, Nicole MERTZ et Messieurs Altino DE OLIVEIRA DIAS, Sébastien MERTZ, Jean-Pierre NICOLAS et Philippe RETOURNE









Pouvoirs : Pouvoir de Madame Nadine HANNE à Madame Patricia BAZIN
Pouvoir de Monsieur Jean-Pierre NICOLAS à Madame Laurence NICOLAS

Monsieur Daniel L'HOSTIS a été élu secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Monsieur le Maire, Sylvain BOREGGIO, président, a ouvert la séance et a exposé ce qui suit :

ORDRE DU JOUR

-  Finances – Demande de fonds de concours à l'EPN
-  Finances – Demande de subvention au Département
-  Finances – Tarifs Ecole de Musique
-  Patrimoine – Vente pavillon Place de l'Harmonie
-  Affaires générales – Jurés d'assises
-  Devis
-  Rapport des commissions
-  Questions diverses

Monsieur le Maire informe l'assemblée que les derniers éléments pour la demande de subvention auprès du Département ne nous sont pas parvenus. Le point est retiré de l'ordre du jour.

Finances – Demande de fonds de concours pour l'acquisition d'un vidéo projecteur à l'Ecole Primaire (D2019-05-01)

Monsieur le Maire explique que le vidéo projecteur installé dans la classe des CM2 à l'école primaire est hors service et qu'il convient de le remplacer.

Monsieur le Maire indique que l'agglomération EPN pourrait nous venir en aide financièrement par l'intermédiaire du fonds de concours.

Un devis a été réalisé pour un montant de 1 290 € HT.
Il propose de demander une subvention à hauteur de 50% du montant total soit 645 €.
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
APPROUVE l'acquisition du vidéo projecteur
AUTORISE le Maire à solliciter l'agglomération EPN pour un fonds de concours d'un montant de 645 €
AUTORISE le Maire à signer tous les documents afférents à ce projet

Finances – Demande de fonds de concours pour l'acquisition d'une armoire de distribution au stade (D2019-05-02)

Monsieur le Maire explique que le stade est équipé de branchements désuets et qu'il convient d'enlever ces branchements et de les remplacer par une armoire de distribution.

Monsieur le Maire indique que l'agglomération EPN pourrait nous venir en aide financièrement par l'intermédiaire du fonds de concours.

Un devis a été réalisé pour un montant de 3 139.50 HT.
Il propose de demander une subvention à hauteur de 50% du montant total soit 1 569.75 €.
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
APPROUVE l'acquisition de l'armoire de distribution
AUTORISE le Maire à solliciter l'agglomération EPN pour un fonds de concours d'un montant de 1 569.75 €
AUTORISE le Maire à signer tous les documents afférents à ce projet

Finances - Tarifs de l'école de musique (D2019-05- 03)

Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'école de musique dispensera des cours de flûte à bec et flûte irlandaise. Un atelier de « pratique musical collective » ouvrira également en septembre.

Il convient de fixer les tarifs.

Monsieur le Maire propose les tarifs détaillés suivants :

Flûte à bec et flûte irlandaise : 110 €

Atelier « pratique musical collective » : 80 €

Les tarifs pour les autres cours restent inchangés soit :

Lieu de résidence	Cours Individuel	Éveil musical
La Couture-Boussey	375€	110€
Autres communes	485€	140€

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE les tarifs détaillés ci-dessus

Patrimoine – Vente du pavillon place de l'Harmonie (D2019-05-04)

Monsieur le Maire explique que le logement 1 Place de l'Harmonie est vacant depuis le 1^{er} mai et qu'il est souhaitable de le céder.

L'agence Bouchery a été mandatée pour trouver un acquéreur. Une offre ferme a été proposée pour un montant de 137 000 €.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE la cession de ce bien immobilier pour un montant de 137 000 €

AUTORISE le Maire à signer tous les documents afférents à cette vente.

Affaires générales – tirage au sort des jurés d'assises

Suite au tirage au sort, les personnes suivantes ont été retenues :

- Madame ABREU CLOE

- Monsieur MORIN VALENTIN
- Monsieur SIROT MATHIEU
- Monsieur DELARUE PASCAL
- Madame IMMERGOUT CORINNE
- Monsieur PICARD LUDOVIC

Devis

Sans objet

Rapport des commissions :

Conseil d'école maternelle du 11 juin 2019 :

- effectifs de l'an prochain : 29 PS, 28 PS+ MS, 30 MS + GS
 - le document unique a été réalisé
 - une liste des travaux d'été va être envoyée à la mairie
 - le projet tricot avec la maison de retraite n'a pas abouti
 - il y a eu 4 séances de décloisonnement entre les GS et les CP
 - l'école a fait un élevage de papillons qui a été une réussite
 - le 4 juin une sortie commune à toutes les classes a été faite
- les représentants de parents d'élèves ont fait réaliser une planche à découper avec les dessins des enfants.

Conseil d'école primaire du 18 juin 2019 :

- effectifs prévisionnels : CP : 37 CE1 : 37 CE2 : 23 CM1 : 32 CM2 : 37 à répartir dans 7 classes
- la sécurisation des accès à l'école est prévue durant l'été
- bilan de la classe eau des CE1 : création de plusieurs instruments liés au bruit de la pluie, des expériences sur les différents états de l'eau ont été réalisées, un travail sur le circuit de l'eau propre et de l'eau sale a été effectué
- bilan de la résidence d'artiste : l'arbre monde a été inauguré le 7 juin, œuvre collective sous la direction de l'artiste Aurélien BOIFFIER, et il a trouvé sa place dans la cour d'accueil de l'école primaire

Questions diverses

- Monsieur le Maire revient sur la polémique naissante sur les réseaux sociaux quant à la réorganisation des emplois du temps suite à l'ouverture du nouveau restaurant scolaire. Monsieur le Maire tient à préciser que la sécurité de la traversée du passage piétons devant l'école primaire reste une priorité et qu'un agent communal est prévu à chaque entrée et sortie de classes.
- Monsieur le Maire informe que le déploiement de la fibre optique est prévu pour le premier semestre 2021
- Monsieur le Maire présente le travail des CM2 en partenariat avec la bibliothèque. Ils ont fait un travail de groupe de recherches de personnalités liées à la commune afin de proposer un nom pour la bibliothèque. Les élèves proposent le nom de Djalma JULLIOT

qui a apporté des innovations techniques à la flute traversière et qu'il a été membre et chef de l'harmonie de la commune.

- Le carnet photos de la classe de découverte est présenté à l'assemblée
- Monsieur le Maire informe l'assemblée que les élèves de la classe de Aude Buisset ont remporté le premier prix académique du concours « croqueurs de livre »
- Monsieur le Maire présente la nouvelle convention du Conseil départemental pour la lecture publique, elle sera soumise au vote lors de la prochaine séance.
- Monsieur le Maire fait la lecture d'un courrier de l'association ALEC demandant une aide financière exceptionnelle.
- Monsieur le Maire tient à saluer la prestation des élèves de l'école de musique lors des auditions et félicite le comité des fêtes pour l'organisation de la fête de la musique qui a suivi. Une centaine de personnes ont participé à la manifestation.
- Monsieur le Maire fait un point travaux : les travaux de la rue d'Anet sont décalés à l'automne 2019 comme initialement prévu, la réfection des marquages au sol ainsi que la matérialisation des zones bleues seront effectuées au mois de juillet, la clôture de l'aire de jeux a été remplacée suite aux dégradations.
- Monsieur le Maire informe que le nouveau restaurant scolaire a ouvert ses portes le 1^{er} juillet. Quelques matériels ne fonctionnent pas correctement, l'architecte a été contacté.
- Madame Wilhelmy indique qu'il y a un problème sur le branchement électrique de l'église. Monsieur le Maire répond qu'il va aller voir mais qu'il s'agit sans doute du paratonnerre.
- Madame Wilhelmy rapporte que certains riverains du lotissement de la lyre souhaiteraient bétonner les devant de maisons. Monsieur le Maire répond qu'il faut préserver les zones enherbées pour l'infiltration des eaux pluviales mais des renseignements seront pris pour des dalles alvéolées.
- Monsieur L'Hostis informe l'assemblée que le bulletin est en cours de construction pour une distribution deuxième quinzaine de juillet
- Madame Bazin rappelle les événements à venir : 14 juillet exposition des belles mécaniques sur la friche communale, 20/21 juillet fête communale avec la retraite aux flambeaux et le feu d'artifice et le 7 juillet l'association Cout'Pat fait une porte ouverte
- Monsieur le Maire annonce que le forum des associations aura lieu le samedi 7 septembre à partir de 14h00
- Madame Bacon fait remarquer que le miroir installé rue Pinard/rue d'Ezy est très bien dimensionné.
- Monsieur le maire fait remarquer qu'un autre point noir a été identifié : le carrefour entre la rue d'Ezy et la rue du Chartry
- Monsieur Davoust informe que le jury des villages fleuris est passé et qu'il y a eu des remarques positives.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h05.